

MÉRON Jean
10, avenue du Bois
56800 Ploërmel

02 97 72 46 64 – 06 03 76 35 68
jean.meron@orange.fr

Ploërmel, le 11 avril 2011

Objet: ORTHOTYPOGRAPHIE
(état civil : écriture des noms propres...)
P.J. courrier du 25 mars 2011 (2 pages)

Béatrice LE MARRE, *maire* de Ploërmel,
présidente de la Communauté de communes
M^r JAAFAR, *directeur* du lycée La Mennais, Ploërmel
Jean-Luc LE GOFF, *directeur* du collège
Le Sacré-Cœur, Ploërmel
Crispin NDJIBU, *prêtre*, Yannick RAULT,
« Bulletin interparoissial [...] au pays d'Armel »
Joseph-François KERGUERIS, sénateur du Morbihan

Madame, Messieurs,

Pas plus qu'en juillet et en novembre 2010, vous n'avez répondu à mon courrier du 25 mars.
Vous n'avez pas davantage changé votre pratique.

J'attire toutefois votre attention sur un point : l'écriture des noms propres (prénoms,
noms de famille, toponymes, etc.) obéit à la loi et non à l'usage.

En la matière, la législation n'est pas seulement française, mais internationale.

Respecter la graphie des prénoms et des noms, c'est le minimum qui est dû à tout citoyen.

Les contrevenants feront l'objet de poursuites judiciaires, sans sommation.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'assurance de mes sentiments dévoués.

A handwritten signature in black ink that reads "Jean Méron". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal stroke.

Ploërmel, le 25 mars 2011

Objet: ORTHOTYPOGRAPHIE
(état civil : écriture des noms propres...)

Béatrice LE MARRE, *maire* de Ploërmel,
présidente de la Communauté de communes
M^r JAAFAR, *directeur* du lycée La Mennais, Ploërmel
Jean-Luc LE GOFF, *directeur* du collège
Le Sacré-Cœur, Ploërmel
Crispin NDJIBU, *prêtre*, Yannick RAULT,
« Bulletin interparoissial [...] au pays d'Armel »
Joseph-François KERGUERIS, sénateur du Morbihan

Madame, Messieurs,

En juillet et novembre 2010, vous avez reçu par courriel copie de ma lettre + annexe adressées à :

- Jean-Philippe COTIS, *directeur général* de l'INSÉÉ (84 pages);
- François FILLON, *premier ministre* (100 pages).

Vous n'avez pas cru devoir y répondre.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez quelques-unes de mes remarques sur vos publications. Je dis bien : **quelques-unes**.

Premier constat : rares, sont ceux qui possèdent le « minimum culturel commun » :

Le 13 février 1984, M^r François MITTERRAND, président de la République, invitait l'administrateur du Collège de France à *bien vouloir réfléchir à ce que pourraient être, selon lui, les principes fondamentaux de l'enseignement de l'avenir, intégrant la culture littéraire et artistique la plus universelle, avec les savoirs et les méthodes des sciences les plus récentes*. La réponse de M^r Yves LAPORTE, administrateur, président de l'assemblée des professeurs, fut publiée en 1985 sous le titre : *Propositions pour l'enseignement de l'avenir, élaborées à la demande de Monsieur le Président de la République par les professeurs du Collège de France*. [Parmi les propositions intéressantes, celle qui consiste à définir un] *minimum culturel commun, c'est-à-dire le noyau de savoirs et de savoir-faire fondamentaux et obligatoires que tous les citoyens doivent posséder... les savoirs fondamentaux qui sont la condition de l'acquisition de tous les autres savoirs... Tout devrait être mis en œuvre pour donner à tous une maîtrise réelle de la langue commune, écrite et parlée – surtout en situation publique* [cité par Fernand BAUDIN, *L'effet Gutenberg*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1994, page 13].

La connaissance du système graphique du français fait partie de ce « minimum ».

Deuxième constat : pollution visuelle et graphique :

La pollution est partout. Il y a celle des fleuves, de la mer et de l'air; elle est connue. Il y en a une autre, plus insidieuse; la pollution des messages qui touchent nos oreilles et nos yeux. Affichages obsédants, textes obscurs, discours confus, règlements incompréhensibles [André HOLLEAUX, conseiller d'État, président de l'Association pour l'amélioration des rapports entre l'administration et le public].

Troisième constat : non-respect des usages, des lois... et des personnes :

Vous parlez maintenant contre les lois de la grammaire; alors vous mépriserez les préceptes de la raison. Maintenant vous placez mal les paroles; alors vous placerez mal les choses. [Reproches que BOSSUET adressa au Dauphin, dont il était le précepteur.]

Outre les tracasseries administratives, les malversations en tous genres, etc., l'altération d'un nom de famille peut coûter la vie. C'est ce qui est arrivé à une résistante française lors de la Seconde Guerre mondiale.

Dois-je continuer l'énumération ?

Cela fait plus de deux siècles que l'État français ne respecte pas ses propres lois en matière d'état civil, notamment quant à l'écriture des noms propres. Il ne respecte pas davantage la législation européenne et internationale, qu'il a pourtant ratifiée. Et ce, malgré les plaintes de citoyens, d'associations, les interventions d'élus, les condamnations, etc.

Qui s'en étonne ! Car enfin, quel crédit peut-on accorder à un pays qui, prétendant avoir inventé les droits de l'homme, est régulièrement condamné pour atteinte à ces droits par la Cour européenne de justice ? qui s'interroge sur les conséquences d'une condamnation :

CONSEIL D'ÉTAT ✨. **Les conséquences d'une condamnation de la France**, 25 avril 2000 : La France collectionne depuis plusieurs années les condamnations par la Cour Européenne des Droits de l'Homme notamment en raison de l'inéquité du procès. *Seulement, une fois la condamnation prononcée, quelles peuvent être les conséquences pour la France mis à part le versement à la victime de dommages-intérêts* [c'est moi qui souligne].

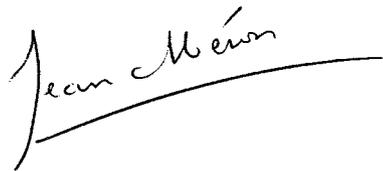
Si, en ce qui concerne la langue française, il est pratiquement impossible de corriger les erreurs les plus grossières sans provoquer une guerre civile, ce n'est pas le cas en matière d'état civil. Dans un arrêt rendu le 4 décembre 2009, le Conseil d'État l'a rappelé : l'écriture des noms propres relève de la loi, et non d'un supposé usage qui n'a jamais été suivi par l'Académie, l'Imprimerie nationale ... et les spécialistes du français dignes de ce nom.

Pour les développements, je vous renvoie aux deux lettres + annexes précitées.

Si on ne peut obliger personne à l'intelligence, on peut contraindre au respect.

Cette question va être portée à la connaissance des instances compétentes : Commission internationale de l'état civil, Cour européenne de justice, etc.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'assurance de mes sentiments dévoués.

A handwritten signature in black ink that reads "Jean Méron". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal stroke.

Ce numéro de *MagPLO* peut être téléchargé à cette adresse .

1. HORNSCHUCH Jérôme, *Orthotypographia. Instruction utile et nécessaire pour ceux qui vont corriger des livres imprimés & conseils à ceux qui vont les publier*, Paris, Éditions des Cendres, 1997 [1608], p. 79 : « [...] ils écrivent *ff* et *ff* avec un tel espace entre les deux lettres qu'on dirait qu'elles présentent une ouverture assez large pour laisser passer un chameau. » Ici, c'est la caravane qui passe.

2. C'est la même chose avec des mots comme *noël* (cf. Charles LEBAGUE, Émile LITTRÉ, Benjamin PAUTEX, Albert SCHINZ, etc.)

3. Page 9 de ma *Lettre à l'INSÉE...*, j'étudie le cas de l'Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSÉDIC ) et non ASSÉDIC, A.S.S.E.D.I.C., etc.).

Outre une mise en page parfois défectueuse (absence ou perte de registre...), dans pratiquement tous les documents de ce type, c'est le texte et sa graphie qui sont généralement le plus sacrifiés :

- ignorance de la grammaire orthotypographique (usage des majuscules, capitales et petites capitales, de l'italique et du souligné, abréviations et ponctuations défectueuses, suppression des signes orthographiques du français, etc.);
- mésusage des caractères (*numéro* s'abrège avec un *o* supérieur^o et non avec le symbole *degré*^o : *n^o* – la lettre *x* ne doit pas marquer la *multiplication* ×, même avec une < antique > : × et non X, etc.);
- le plus grand dommage causé étant l'espace irrégulier.

Quelques exemples :

Page une de couverture (5 erreurs) : une virgule serait bienvenue après **Ploërmel** ; N° 5 et non N° 05, p. 8, p. 21 et non p.8, p.21. Que penser de l'espace qui précède le point d'exclamation¹ !

Le tréma sur le premier *e* de *Ploërmel* (en breton, *Ploermael*) n'est d'aucune utilité. Il n'est justifié, ni par l'étymologie, ni par la prononciation. *Ploermel* ne peut être prononcé que [plo-er-mel] et non [pleur-mel]. Si c'était le cas, il s'écrirait : *Plærmel*². Curieusement, le tréma devient un élément caractéristique du logo de la ville : ³. La graphie sans tréma mettrait fin au désordre : *Ploërmel* | *Ploermel*.

Majusculte | minusculte : *Maire – Madame le Maire – Présidente de la communauté de communes – Conseillère régionale* [p. 3]; *Service État Civil* [p. 5]; etc.

Page 5 : la Tour du Thabor (XII^o) ?

Page 6, espacements aberrants entre les lettres et les mots :

Conseillers municipaux de **Conseillers municipaux de l'opposition** : Patrick Le Diffon, **sition** : Patrick Le Diffon, Françoise Martial Perrin, Françoise Grenier, **Grenier**, Pierre-Jean Jamo, Liliane Pierre-Jean Jamo, Liliane Renard, **Renard**, Christian Gavaud, Martial Christian Gavaud, Monique Billard. **Perrin**, **Monique Billard**.

Dans une liste comme celle ci-dessus, où les noms ne sont pas classés par ordre alphabétique, il suffit parfois de changer la place d'un nom pour préserver la *régularité optique* de l'espace.

Page 7 : 10cm×8cm pour 10×8cm – *les couples Ploërmelais – l'Architecte des Bâtiments de France – S.O.S Amitié – la Mairie de Ploërmel* – etc.

Page 11 : *1^{er}* et *1^{re}* et non *1^{ère}* – *M. | M^r* – *rue Saint Antoine* pour *rue Saint-Antoine*, etc.

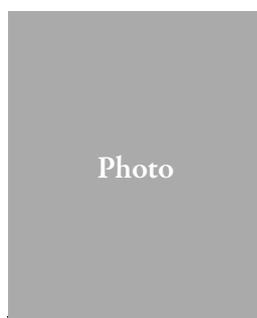
Page 20 : *Eric – COUÉ – BAUCHÉ* – etc.

* Ô lisibilité! **Huméro**
Le numéro 2 peut être téléchargé
à cette adresse [★](#).

C'est au mois de septembre que débutent les nouveaux apprentissages, les formations professionnelles et ce, dans tous les domaines, l'éducation, le sport, l'insertion, etc.

On retrouve bien entendu le même type d'erreur que dans le magazine précédent : *Présidente de la communauté de communes, Maire* [p. 3] – *Office Communautaire des Sports mais centre régional des arts martiaux* [p. 4] – *Communauté de Communes, communauté de communes, Communauté de communes* [p. 5] – etc.

Page 3, habillage défectueux, espacements aberrants entre les lettres et les mots :



C'est au mois de septembre que débutent les nouveaux apprentissages, les formations professionnelles et ce, dans tous les domaines, l'éducation, le sport, l'insertion, etc.

Il suffit de recadrer la photo et de diminuer la largeur de la gouttière pour équilibrer l'espace entre les mots, sans avoir besoin de maltraiter les caractères (interlettrage...):



C'est au mois de septembre que débutent les nouveaux apprentissages, les formations professionnelles, et ce, dans tous les domaines : l'éducation, le sport, l'insertion, etc.

Page 5 : *l'île aux Moines* : Île-aux-Moines [INSÉÉ] ; l'Île aux Moines, Ile-aux-Moines... [site officiel de la mairie] – *Mont St Michel* : *Le Mont-Saint-Michel* [INSÉÉ] – *Président du conseil municipal* mais *présidente de la Communauté* | *communauté de communes* ; etc.

Page 12 : non seulement l'espacement des mots est aberrant, mais les mots *d'associations* et *des représentants* se retrouvent en début et en fin de deux lignes consécutives :

la nature de ses membres ; cependant elle comprend des représentants de la commune, des représentants d'associations d'usagers et des représentants d'associations de personnes handicapées.

la nature de ses membres ; cependant elle comprend des représentants de la commune, des représentants d'associations d'usagers et des représentants d'associations de personnes handicapées.

La fin de la phrase peut être utilement simplifiée : « [...] cependant elle comprend des représentants de la commune, d'associations d'usagers et de personnes handicapées. » En plus, c'est écologique, etc.

* Site de l'établissement: ✨.

1. Ligne creuse en haut de colonne.

Par ailleurs, une conférence avec les facultés de l'UCO et de l'UBS a permis de présenter non seulement les enseignements de ces universités mais aussi le déroulement de la vie universitaire. En dehors de ces temps d'informations, chaque élève a été convié à aller à la rencontre des écoles (80 exposants) pour découvrir les cursus qui pouvaient les intéresser, tout cela bien sûr pour des perspectives d'avenir. Cette journée a pour certains, affirmé des choix, pour d'autres, ouvert de nouvelles portes ou bien encore précisé des réponses aux questions que chacun est en droit de se poser en classe de terminale.

2. Voir *FranceTerme*. Tous les termes publiés au Journal officiel par la Commission générale de terminologie et de néologie ✨.

« Les lycéens découvrent leur journal (*Ouest-France*, 26 janvier 2011) ¶ Une vingtaine d'élèves du lycée La Mennais ont découvert mardi matin le premier numéro de leur journal baptisé « *La M'News* ». Ont participé des lycéens de la seconde à la terminale, notamment ceux de la seconde option littérature et société. Ils ont réalisé articles, photos et illustrations, avec l'aide journalistique de Daniel Séité (*Ouest-France*) et en partenariat avec Bayard Service Édition; pour la partie logistique et fabrication technique¹. ¶ « *On est satisfait du résultat, un beau produit fini. C'est avant tout une démarche pédagogique alliant exigence, rigueur et précision* », dit Patrice Dolo, professeur de lettres et coordinateur du projet. Le journal, tiré à 1 500 exemplaires, va être diffusé au sein du lycée. Un deuxième numéro sortira au mois de mai [page 10]. » En ce qui concerne l'*exigence*, la *rigueur* et la *précision*, il y a des progrès à faire.

Page 5, colonne du milieu (ci-contre): pour épargner la vue des lecteurs, la force de corps de ce caractère étroit devrait être encore moins forte! Quatre premières lignes: il me semble que l'espacement aberrant des mots aurait pu être évité.

Un typographe digne de ce nom n'aurait pas coupé le jambage du *p* de (80 exposants). À noter qu'il existe d'autres moyens pour mettre en valeur une information.

Ponctuation (ex. p. 9): « Comme beaucoup d'écrivains, [Patrick LAPEYRE] a besoin de repères: pour lui écrire dans un train ou un avion est impossible, il a besoin d'une stabilité spatiale »; « Quatre mois plus tard, ce sont ces mêmes élèves de première qui le jour du Bac de Français ont pu fièrement arborer leur Lambeaux dédicacé. » À noter les erreurs orthographiques: *première* (ailleurs: *Première*), *Bac de Français* pour *bac de français* (même page: *bac pro*), *leur Lambeaux dédicacé*, etc.

Franglais...²: *débriefing* [p. 4]; *one-man-show* [p. 8]; etc.

Page 6: *Aux Champs Libres* | *aux Champs libres*; illustration: *les champs libres – Lanvéoc-Poulmiç* | *Lanvéoc-Poulmic*.

Page 7: Filles: 1^{er} pour 1^e; 3^e mais 3^{ème} [p. 13]; etc.

Page 8: la photo de Patrick LAPEYRE est pixellisée.

Page 11: *Jean Baptiste* | *Jean-Baptiste* – Article *Ouest-France* du 29-5-2010: *l'institut catholique des arts et métiers de Nantes; Ecologique et utile*, etc.

« Leur rêve? Que cela soit fabriqué pour de vrai par des industriels, car on pense que c'est réalisable. » Devons-nous comprendre qu'il soit possible de fabriquer « pour de faux »? Pour leur invention, nos deux lycéens ont obtenu le 1^{er} prix de l'innovation technologique

au concours de l'ICAM ; ils ont également obtenu le prix < coup de cœur > du jury, qui leur a conseillé de faire breveter leur système et de participer à d'autres concours, etc. S'ils ont pu en faire la démonstration, il me semble qu'ils ont réalisé un prototype !

Page 12 : BACCALAURÉAT GENERAL, SECONDE GENERALE...

Page 14 : VOIE GENERALE | VOIE GÉNÉRALE, BAC GÉNÉRAL, savoir faire, Education nationale, etc.

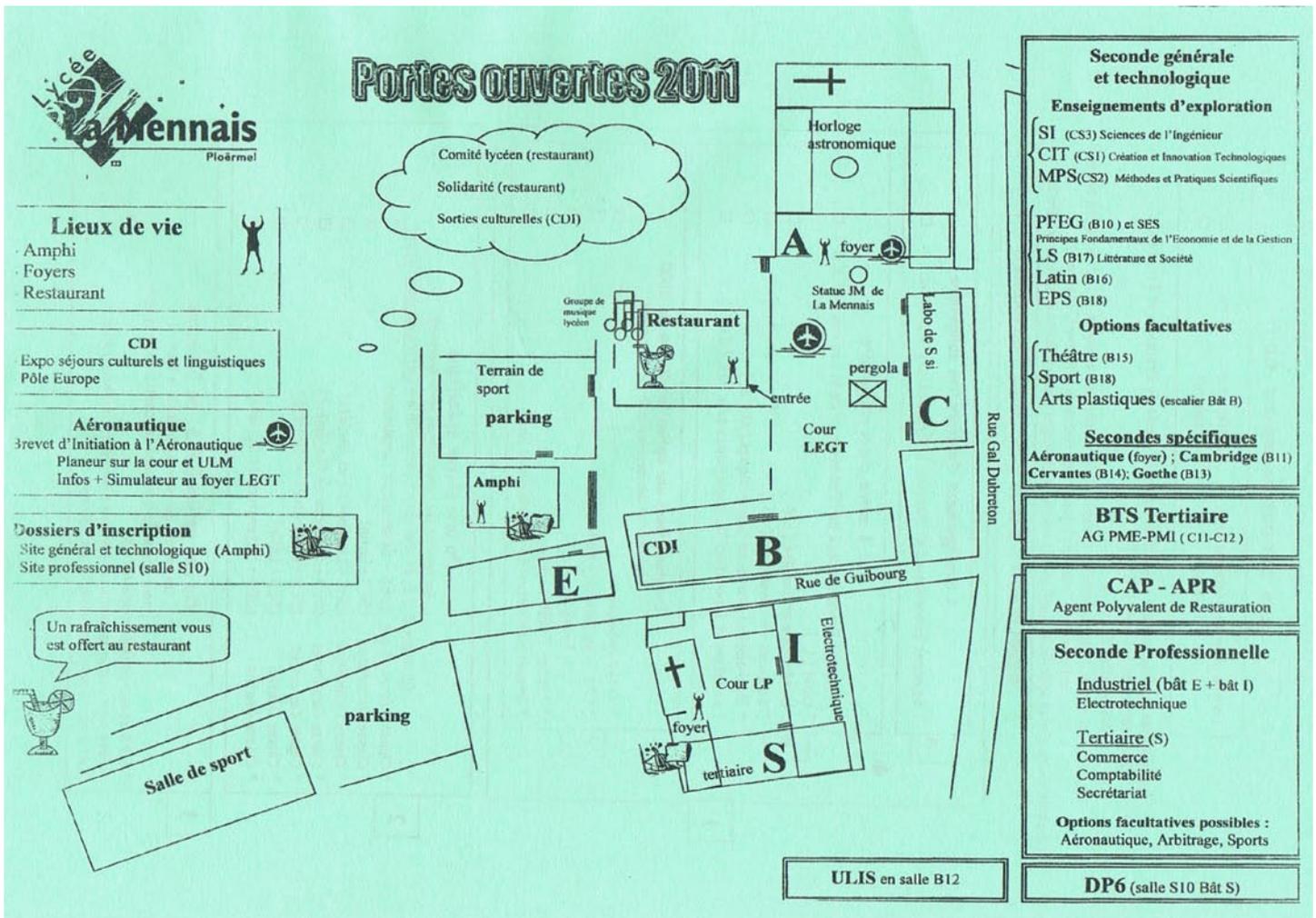
Page 18 : Ce BAC PRO 3 ans permet à l'élève d'être capable : ne peut-on faire l'économie du texte barré ? En fait, c'est tout le texte qui doit être amendé.

Page 18 (pour info) : La Mennais labellisé « lycée des métiers » [...] Avant d'y parvenir, l'équipe a dû adresser un cahier des charges au rectorat. Puis un audit a été mené au sein de l'établissement. « Un imposteur du rectorat ainsi que des professionnels sont venus au ? »

Page 19 : Sens de la communication. Voilà qui met un peu de soleil... et de gaieté.



Dans le prospectus ci-dessous, c'est le peu de soin apporté à sa réalisation qui choque le plus. Page suivante, quelques observations sur le verso de la page.



LES OPTIONS EN SECONDE E.G.T.

Langue Vivante 2 (obligatoire)
(préciser) Allemand
 Espagnol

➤ Les options ne déterminent pas l'orientation en classe de Première et Terminale.

- L'élève rentrant en Seconde L.E.G.T. doit garder sa L.V. 2.
- et suivre 2 Enseignements d'exploration, en prenant un choix A (S.E.S.) et un choix B.
- Eventuellement, il pourra se rajouter une option facultative C (cadre 1).

Le choix d'une classe spécifique implique de respecter certaines combinaisons d'options (cadre 2)

REMPILIR SOIT - CADRE 1 -OU CADRE 2 -OU CADRE 3

<p>1</p> <p>A * Sciences Economiques et Sociales et Eco Gestion. (expérimental) <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>B 1 autre choix obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> * Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion (P.F.E.G.) <input type="checkbox"/> * Latin (L.) <input type="checkbox"/> * Littérature et Société (L.S.) <input type="checkbox"/> * Sciences de l'Ingénieur (S.I.) <input type="checkbox"/> * Méthodes et Pratiques Scientifiques (M.P.S.) <input type="checkbox"/> * Création et Innovation Technologiques avec S.I. (C.I.T.) <input type="checkbox"/> <p>C</p> <p>Eventuellement une option facultative de 3h00 (en fonction des moyens alloués par le Rectorat)</p> <ul style="list-style-type: none"> * Arts Plastiques <input type="checkbox"/> * EPS - Badminton + Voile <input type="checkbox"/> - Football <input type="checkbox"/> * Atelier Théâtre (2h00) <input type="checkbox"/> * Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (1h30) <input type="checkbox"/> 	<p>2</p> <p>Ou une classe spécifique (en fonction des moyens alloués par le Rectorat)</p> <ul style="list-style-type: none"> * Classe Aéronautique (SES + Sciences de l'Ingénieur) <input type="checkbox"/> * Classe Cambridge (SES + Latin) <input type="checkbox"/> * Classe Cambridge (SES + Littérature et Société) <input type="checkbox"/> * Classe Cambridge (SES + Sciences de l'Ingénieur) <input type="checkbox"/> * Classe Cervantes (SES + Littérature et Société) <input type="checkbox"/> * Classe Goethe (SES + Latin) <input type="checkbox"/> * Classe Goethe (SES + Littérature et Société) <input type="checkbox"/> 	<p>3</p> <p>Ou une option E.P.S. de 5 heures (en fonction des moyens alloués par le Rectorat)</p> <p>1 seul choix de 5 heures (exception à la règle)</p> <p>* E.P.S. (5 heures) (Remplace A + B) <input type="checkbox"/></p> <p><i>L'élève peut choisir de remplacer les deux enseignements d'exploration A et B par l'enseignement d'E.P.S. de 5 heures</i></p>
--	---	---

SECONDE E.G.T.: OPTIONS

Deuxième langue vivante (obligatoire)¹ allemand
 espagnol

➤ Les options ne déterminent pas l'orientation en classe de première et terminale.

- L'élève entrant en seconde L.E.G.T. doit :
 - garder sa deuxième langue vivante;
 - suivre deux enseignements d'exploration : cadres 1-A et 1-B (au choix).

Il peut également choisir une des options facultatives du cadre 1-C. Le choix d'une classe spécifique implique de respecter certaines combinaisons d'options (cadre 2)².

REMPILIR cadre 1, 2 ou 3³

<p>1</p> <p>Enseignements d'exploration obligatoires</p> <p>A <input type="checkbox"/> Sciences économiques et sociales et Éco gestion (expérimental)</p> <p>B Autre choix obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (P.F.E.G.) <input type="checkbox"/> Latin (L.) <input type="checkbox"/> Littérature et société (L.S.) <input type="checkbox"/> Sciences de l'ingénieur (S.I.) <input type="checkbox"/> Méthodes et pratiques scientifiques (M.P.S.) <input type="checkbox"/> Création et innovation technologiques avec S.I. (C.I.T.) 	<p>C</p> <p>Option facultative (3 heures) (en fonction des moyens alloués par le Rectorat)</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> EPS (badminton + voile) <input type="checkbox"/> EPS (football) <input type="checkbox"/> Atelier théâtre (2 h) <input type="checkbox"/> Brevet d'initiation à l'aéronautique (1h30) 	<p>2</p> <p>Ou une classe spécifique</p> <p>-----</p>
--	--	---

Commentaires

Ici, je me suis contenté de simplifier la mise en page et la rédaction du texte. J'en ai également profité pour corriger les erreurs les plus grossières. L'utilisateur ne maîtrise pas son outil de travail, etc.

1. La mention *préciser* est inutile.
2. Pourquoi ce débord dans la marge ?
3. Pourquoi ce placement fantaisiste du numéro des cadres ?

Collège Sacré-Cœur Ploermel 2010-2011

4 rue Porte Bergault - BP 12 | 56801 PLOERMEL cedex*

* Site de l'établissement: ✨.

M O R B I H A N

Page une de couverture: *COLLÈGE LE SACRÉ-COEUR, COLLÈGE LE SACRÉ-CŒUR* [façade du bâtiment et entrée du collège] – *Collège Sacré-Cœur Ploermel* [titre] – *SACRÉ CŒUR* | *Collège Catholique* [logo, à droite] – *MORBIHAN*: interlettrage irrégulier, aberrant [logo, à gauche]. **Pas moins de 8 erreurs pour cette seule page!**

Titres courants:

- pages impaires: *collège Sacré-Coeur*;
- encart: *Sacré-Cœur* [page I], *Collège Sacré Cœur* [pages II à VIII];

Ponctuation: « Cette publication, se veut être le reflet de l'établissement dans lequel vous chers élèves, vous poursuivez votre scolarité, et vous chers parents, vous avez décidé de nous confier vos enfants [lettre du directeur, page 1]. »



À vérifier avec acte de naissance

l'Office notarial de Ploërmel

38, place [...]

Page 2 de couverture.

Page 2: *Le collège le Sacré-Cœur* – altération de prénoms, de noms de famille... – Majuscules aux matières enseignées – *Le collège d'enseignement général*; *La SEGPA: Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté* | *SEGPA: section d'enseignement général et professionnel adapté* [« Glossaire », page 5]; *L'ULIS: Unité Localisée d'Inclusion Scolaire* | *ULIS: unité localisée d'intégration scolaire* [« Glossaire », p. 5] | *l'U.l.i.s. de Questembert* | *L'ULIS* [p. 10]; *Le self fonctionne* [est ouvert] 4 jours [...] – *Des activités péri-éducatives (ateliers) sont proposées sur la pause du midi* [...] – abréviation de monsieur: *M.* mais *Mr* pages 15, 16 – etc.

3e, 3^{ème} [p. 4]; *3eme* [p. 5].

l'Education Nationale [page 5], *Belle-Ile* pour *Belle-Île-en-Mer* (*Belle-Île*, canton *INSÉÉ*), *Eric*, [page 6].

Allemand ou Espagnol mais *bilangue allemand anglais* – « tu »: un enfant ou un adolescent est une personne à part entière, il n'a pas à être tutoyé dès lors où le vouvoiement (voussoiement) lui est interdit – *Diplôme National du Brevet [DNB]* [page 7] mais *DNB: diplôme national du brevet* [« Glossaire », page 5].

Page 8 : *La Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (S.E.G.P.A.), la SEGPA | SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté* [« Glossaire », page 5].

Page 10 : *CLIS (Classe d'Intégration Scolaire dans le premier degré).*

Page 12 : *Etablissement catholique d'enseignement, l'Enseignement Catholique National, l'Abbaye de Timadeuc, Père Abbé, etc.*

Page 14 : *A.P.E.L du Collège du Sacré-Cœur, « A l'invitation de l'APEL Nationale, l'APEL du collège « Sacré-Cœur » de Ploërmel [...]; Neuf élèves du collège Le Sacré-Cœur [...].*

Page 17 : *collège le Sacré Cœur, collège le Sacré-Coeur – Ploemeur [INSÉÉ], Plœmeur (site officiel sur l'internet). Rubbish ! [largeur de la gouttière : 1,5 mm].*

Page 18 : *Moyen-Age, moyen âge, Saint Jacques de Compostelle pour Saint-Jacques-de-Compostelle.*

Page 21 : *Théâtre Anne De Bretagne de Vannes – l'Ugse (Union Générale de l'Enseignement Libre) | UGSEL : union générale sportive de l'enseignement libre* [« Glossaire », page 5].

Page 22 : *L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique Le Sacré-Coeur.*

Page 23 : *Bonne longue et heureuse retraite à tous les deux ! – Diplôme National du Brevet ou Certificat de Formation Générale.*

Page 24, Revue de presse : *Collège Le Sacré-Cœur, Sacré Cœur, Sacré-Cœur, Le Sacré-cœur, etc. Des sixièmes du Sacré-Cœur journalistes en herbe : là, je suis très inquiet!*

Bulletin interparoissial [...] * au pays d'Armel

Noël 2010 - N° 94

* Campénéac, Loyat, Monterrein, Montertelot, Ploërmel, Taupont.

Choix du caractère, de la force de corps... inadaptés à la longueur de ligne (justification). Espaces et espacements irréguliers. Absence de registre. Usage irrégulier des signes graphiques du français, à commencer sur les prénoms, noms de famille... Abréviations fantaisistes, habillages défectueux... Fabrication négligée (le mot est faible), *et cetera* [page 1]:

NOËL ICI ET LÀ-BAS !

On s'y prépare déjà, le 25 Décembre approche. Un peu d'histoire nous renseignera sur son véritable sens. En tant que commémoration de l'accomplissement de la prophétie de l'Emmanuel qui stipule : « *C'est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe: voici, la jeune femme est enceinte, elle va enfanter un fils et elle lui donnera le nom d'Emmanuel.* » (Es 7,14), Noël a été célébré en Orient le 06 Janvier depuis le II^e siècle. Et pourquoi le 6 Janvier ? Selon certains auteurs du IV^e et V^e siècles, dans certaines villes d'Orient on célébrait la naissance du dieu Afon (parfois identifié avec Hélios, le soleil) enfanté d'une vierge. Il s'agis-

mière, le véritable soleil qui vient nous visiter (cfr Lc 1,78-79) fut-elle fixée au 25 décembre. L'heure de minuit est tout à fait symbolique : c'est celle qui marque l'arrivée du nouveau jour.

Au fur et à mesure qu'on approche du 25 décembre on me demande :

« *Est-ce que chez toi on fête Noël ; est-ce qu'on connaît le père Noël... ?* »

La question n'est pas anodine. L'hiver est inexistant dans mon Pays, il n'y a donc pas de solstice d'hiver, cependant le fait religieux que Noël draine depuis sa christianisation a été annoncé chez moi et la fête de Noël vint avec lui et a depuis lors trouvé droit de cité en Afri-

c'est lui qui, en ce temps là, sera le juge des nations.

Chez moi, reçu à l'évangélisation, Noël demeure une fête chrétienne et christianisante, car on la célèbre d'abord dans la liturgie. Préparé souvent à tous les niveaux, il est célébré d'abord dans des églises bondées (*même les irréguliers dans la pratique viennent*) le 24 décembre à minuit et le 25 dans la journée. La présence d'une crèche dans l'église est occasion de catéchèse pour les enfants qui défilent devant celle-ci avant ou après les messes. En dehors de l'église on prend souvent un repas festif et à l'occasion on s'achète des nouveaux habits bien qu'on peut s'en passer pour attendre le

Dans ce numéro :

<i>Dieu et les petites choses de la vie</i>	2
<i>Coexister et s'accueillir dans nos différences</i>	3
<i>Denier de l'Eglise</i>	
<i>Calendrier des baptêmes</i>	4
<i>Dates et informations...</i>	5
<i>Dates (suite)</i>	6
<i>Infos Jeunes</i>	7
<i>Au Fil de la vie</i>	8

« [...] on doit [se préparer à la fin du monde] en enfilant la fidélité au Christ [...]. »

Trois pages de publicités : les erreurs sont nombreuses.

Le numéro 24 peut être téléchargé à cette adresse [★](#).

Les erreurs sont beaucoup moins nombreuses que dans les autres publications. Là encore, c'est l'absence de régularité **optique** de l'espacement qui détruit l'harmonie de la composition.

Page une de couverture : n° pour n° – pourquoi *P. 05, P. 08* ?

Page 3 : perte de registre ; majusculte : *Sénateur, Président* ; etc.

Trois châteaux remarquables, deux sites mégalithiques de premier plan, un joyau de l'art sacré... Les Morbihannais ont la chance d'être propriétaires d'un patrimoine historique et culturel exceptionnel. D'autant plus exceptionnel qu'il couvre toutes les périodes historiques et l'ensemble du département. Vous ne le saviez pas ? Tels de riches héritiers, découvrez votre immense fortune... patrimoniale.

Page 8

Trois châteaux remarquables, deux sites mégalithiques de premier plan, un joyau de l'art sacré... Les Morbihannais ont la chance d'être propriétaires d'un patrimoine historique et culturel exceptionnel. D'autant plus exceptionnel qu'il couvre toutes les périodes historiques et l'ensemble du département. Vous ne le saviez pas ? Tels de riches héritiers, découvrez votre immense fortune... patrimoniale.

Page 16 : il est préférable que le guillemet soit de la même force de corps que le texte. Qui plus est, il doit avoir la même pente que le guillemet fermant.

Page 18 : Hervé Jénot | Hervé Jenot.

Je trouve dommage que les alinéas ne soient pas marqués par un découvert. Si la dernière ligne de l'alinéa qui précède est justifiée, l'alinéa qui suit n'est plus marqué.

Page 4 de couverture : faire respecter l'écriture du français aux annonceurs (*RÉSEAU* et non *RESEAU*).

Lettre à l'INSÉÉ... du 11 juillet 2010 (extraits, pages 15-16)

[...] Prenons le cas de **Ploërmel**, régulièrement écrit *Ploërmel* ou *Ploermel*.
Exemples :

Courrier : « Bienvenue à Ploermel ! », « [...] pour profiter pleinement de Ploermel ! » (*Ouest-France*, « Service Relation Abonnés », fin avril 2010), écrit par ailleurs *Ploërmel*.

Panneaux de signalisation (sur la même place) :

Ploermel Place Jean Paul II



PLACE JEAN-PAUL II



Outre *Ploermel*, écrit sans tréma sur le premier *e*, voyez la composition du trait d'union : dans le premier exemple il est absent ; dans le deuxième et le troisième, il est placé correctement ; dans le quatrième, il est précédé et suivi d'une espace (féminin en typographie) ; dans le cinquième, il est pratiquement aligné en tête des minuscules (dans une autre ville, il est aligné en pied) ; etc. Même type d'incohérence dans l'écriture de *Sacré-Cœur* (il s'agit du même établissement scolaire) :

COLLÈGE LE SACRÉ-COEUR

Collège Sacré Cœur



pour : *RUE SAINT-DENIS*

(Les panneaux sont placés pratiquement l'un à côté de l'autre.)

Hebdomadaire :

Le Ploërmelais



Hebdomadaire, diffusé à 4200 exemplaires, sur les cantons de Ploërmel, Josselin, La Trinité-Porhoët, Mauron, Malestroit. Jour de parution : le Vendredi.

Enseigne : **Le Ploërmelais**. Le résultat est dû à une approche défectueuse entre les lettres *o* et *ë*. (Nous verrons à quel point les notions d'*espace[s]* et d'*espacement* sont capitales en matière de graphie, notamment pour écrire les noms propres.)

Je doute qu'une ville française échappe à cette pollution visuelle et graphique.